

CORONAVIRUS

EN BREF



Le chômage a explosé aux États-Unis depuis mars, avec au total plus de 26 millions de nouveaux chômeurs.

MOLLY RILEY REUTERS

Les nouvelles demandes de chômage en baisse aux États-Unis

WASHINGTON — Le nombre de nouveaux inscrits au chômage a continué de reculer la semaine passée aux États-Unis, avec 4,42 millions de nouvelles demandes, mais reste à un niveau historiquement élevé, selon les chiffres publiés jeudi par le département du Travail. La semaine précédente, 5,2 millions de personnes avaient fait une première demande, selon un chiffre révisé en très légère baisse. Le chômage a explosé aux États-Unis depuis mars, avec au total plus de 26 millions de nouveaux chômeurs.

Agence France-Presse

La récession pourrait durer moins d'un an, selon des analystes

Dans un sondage maison réalisé auprès des analystes financiers agréés membres de CFA Montréal, 60 % des répondants estiment que la récession devrait durer moins d'un an au Canada et 57 % pour les États-Unis. De plus, plus de 78 % des répondants estiment que le marché boursier américain ne récupérera pas sa perte actuelle avant 12 à 24 mois. Mais 72 % anticipent le fait que les meilleures occasions à saisir à court terme sont dans les marchés boursiers, suivis des marchés obligataires (27 %). Le sondage a été réalisé en ligne par CFA Montréal auprès de ses 2900 membres du 2 au 13 avril et 306 d'entre eux y ont répondu. La marge d'erreur maximale du sondage est de 5 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

Terres rares : Québec prêt à payer 7,2 millions

L'acquisition des 50 % qu'elle ne détenait pas dans le projet de terres rares Kwyjibo, une transaction évaluée à 7,24 millions, traduit la volonté de Québec de développer la filière des minéraux stratégiques, a affirmé jeudi le p.-d.g. d'Investissement Québec (IQ), Guy LeBlanc. Ces détails concernant le projet, situé au nord-est de Sept-Îles, surviennent au lendemain d'une mention dans la *Gazette officielle du Québec*. « L'acquisition par IQ de la participation de Focus Graphite dans le projet Kwyjibo offre la possibilité de créer des occasions d'affaires dans le marché mondial des terres rares, tout en maintenant la propriété québécoise du projet », a affirmé M. LeBlanc.

Le Devoir

ANALYSE

Les leçons de 800 ans de pandémies

L'histoire des pandémies depuis la peste noire suggère que l'économie portera longtemps la cicatrice de la COVID-19, mais qu'on profitera peut-être de salaires un peu élevés et de taux d'intérêt un peu plus bas.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Déjà en 1918, les gouvernements des villes et des États américains se demandaient jusqu'où devaient aller leurs mesures de confinement pour freiner la propagation de la pandémie. Effrayés par les ravages causés dans les régions plus à l'est infectées les premières, certains, comme les dirigeants de la ville de Minneapolis, au Minnesota, ont été parmi les premiers à fermer les écoles, les églises et les théâtres. D'autres, comme les dirigeants de la ville voisine de Saint Paul, juste de l'autre côté du Mississippi, se sont montrés plus sensibles aux protestations des gens d'affaires qui craignaient l'impact économique de telles mesures et les ont faites aussi courtes et modérées que possible.

Les pertes humaines et économiques infligées par l'épidémie de grippe espagnole ont été terribles pour les deux « villes jumelles », mais plus lourdes cependant à Saint Paul qu'à Minneapolis où le rythme de création d'emplois, par exemple, s'est révélé deux fois plus élevé par la suite. Le même phénomène s'est observé entre d'autres paires de villes similaires, comme Cleveland et Pittsburgh, ou Los Angeles et San Francisco, rapportent Sergio Correia et Stephan Luck, de la Réserve fédérale américaine, et Emil Verner, du MIT, dans une nouvelle étude ce mois-ci.

40 ans de vaches maigres

Mais pourquoi se contenter de reculer seulement 100 ans en arrière? Une autre étude, celle-là de Sanjay Singh et Alan



Taylor, de l'Université de Californie, et Oscar Jorda, de la Réserve fédérale de San Francisco, remonte le cours de l'Histoire pour se pencher sur une quinzaine de pandémies ayant fait au moins 100 000 morts chacune. On y commence par la peste noire, qui aurait décimé entre le tiers et la moitié de la population européenne durant le Moyen-Âge, et l'on finit avec la pandémie de grippe H1N1 en 2009 (203 000 morts). Aux dernières nouvelles, la pandémie de COVID-19 approchait les 200 000 morts.

Se basant sur des recherches existantes sur l'évolution des taux d'intérêt pour mesurer l'impact de ces crises sanitaires sur l'activité économique, nos experts ont constaté que l'économie continuait d'en subir les effets dépressifs pendant une quarantaine d'années, soit de 4 à 8 fois plus longtemps qu'une crise financière comme celle qui est survenue en 2008.

Les pertes humaines et économiques infligées par l'épidémie de grippe espagnole en 1918 ont été terribles dans certaines régions des États-Unis. Sur la photo, la Croix-Rouge américaine lors d'une intervention à Saint-Louis, en 1918.

WIKICOMMONS

Cet impact sur la croissance économique tiendrait principalement à la masse de travailleurs et de consommateurs disparus alors que les moyens de production (terres agricoles, ateliers, usines...) restent intacts. Dans son contexte, il n'y a pas de raison d'investir dans de nouvelles capacités de production et la population, de son côté, est plutôt en mode épargne pour effacer les pertes subies durant la crise ou pour se donner un coussin en vue de la prochaine.

En fait, c'est exactement le contraire de l'impact des guerres, où le massacre de centaines de milliers de gens est compensé par la destruction des villes, des routes et des usines qu'il faudra ensuite reconstruire à neuf, notent les auteurs de l'étude.

La réduction brutale du nombre de travailleurs ne va pas sans augmenter la valeur relative de ceux qui restent, observent-ils. Les grandes pandémies exer-

ceraient, ainsi, une pression à la hausse sur les salaires pendant environ une trentaine d'années.

Le choc initial et les transformations structurelles qu'il provoque ont, dans certains cas, accéléré des transformations économiques et sociales. On attribue souvent, par exemple, aux grandes pestes du XVII^e siècle non seulement une augmentation du coût de la main-d'œuvre en Europe, mais aussi de la demande de biens manufacturiers, accélérant du même coup le développement des villes où ils étaient produits. À l'inverse, soulignait le mois dernier *The Economist*, des épidémies de varioles et de fièvres hémorragiques ont probablement contribué au démantèlement des vastes routes commerciales et des chaînes de production globales mises en place par l'Empire romain et qui allaient prendre 1000 ans à se reconstituer.

Autres temps...

La comparaison entre la situation actuelle et les pandémies passées n'est pas sans risque, admettent volontiers nos experts. À l'époque, par exemple, on ne s'attendait pas à ce que les gens vivent très vieux et l'on craignait surtout la disparition de ceux qui étaient cueillis dans la fleur de l'âge, alors qu'aujourd'hui on s'en fait particulièrement pour nos aînés.

Et puis, nos économies sont beaucoup plus complexes, plus interconnectées, plus dépendantes du secteur des services et mieux appuyées, aussi, par les pouvoirs publics, qu'elles ne l'étaient il y a même seulement 100 ans, rappellent les auteurs de l'étude sur la grippe espagnole aux États-Unis.

Mais si l'Histoire devait malheureusement se répéter, on aurait au moins la consolation de profiter de taux d'intérêt réduits pendant des décennies à venir, concluent les trois autres. Cela devrait notamment avoir l'heur de plaire aux gouvernements qui auront besoin de financer les milliards qu'ils annoncent depuis des semaines en aide d'urgence et les milliards qui devront venir par la suite en mesures de relance économique.

L'Office des transports corrige le tir sur le remboursement des billets d'avion

CHRISTOPHER REYNOLDS
LA PRESSE CANADIENNE

L'Office des transports du Canada s'est distancé d'une de ses déclarations antérieures sur les crédits offerts par les transporteurs aériens pour les vols annulés, affirmant que sa position initiale sur le droit des compagnies aériennes d'émettre des crédits de voyage plutôt que des remboursements n'était « pas une décision exécutoire ».

Cette dernière déclaration pourrait ouvrir la porte à un plus grand nombre de remboursements de la part des transporteurs, qui ont cité la position de l'OTC en refusant aux passagers leurs demandes pour récupérer leur argent pour les services non rendus.

À la fin du mois dernier, le régulateur a fait valoir que les règles actuelles n'obligeaient pas les compagnies aériennes à rembourser les passagers des vols annulés en raison de la pandémie de COVID-19. Une nouvelle note, publiée plus tôt cette semaine par l'OTC, réitère cette position, mais souligne également le droit des clients d'exiger un remboursement basé sur le « tarif », soit le contrat entre le passager et le transporteur.

« Le message concernant les crédits suggère ce qui pourrait s'avérer une solution convenable dans des circonstances extraordinaires. Mais cette solution ne modifie en rien les obligations des compagnies aériennes ni les droits des passagers », a précisé l'agence sur son site Internet, dans une section répon-

L'OTC souligne le droit des clients d'exiger un remboursement basé sur le « tarif », soit le contrat entre le passager et le transporteur

dant aux questions. « Les tarifs de certaines compagnies aériennes pourraient ne pas prévoir de remboursements, tandis que d'autres pourraient inclure dans leurs dispositions sur les remboursements des exceptions en cas de force majeure. »

L'OTC note en outre que les voyageurs qui se voient refuser un remboursement peuvent déposer une plainte — un mot omis de son message original sur les crédits.

Action en justice

L'agence a précisé avoir reçu plusieurs questions au sujet de sa position initiale. Sa clarification survient moins d'une semaine après qu'un groupe de défense des droits des passagers aériens a lancé une

action en justice devant la Cour d'appel fédérale pour faire retirer le message sur les crédits du site Web de l'OTC.

Gabor Lukacs, qui dirige le groupe, affirme que le message de suivi équivaut à une « marche arrière », mais que la déclaration reste « trompeuse » puisqu'elle ne fait pas mention des droits des passagers en s'appuyant sur les précédents. En outre, une action collective a été présentée en alléguant que les compagnies aériennes avaient injustement refusé les remboursements aux clients, et une paire de pétitions ayant recueilli plus de 50 000 signatures ont demandé à Ottawa de ne pas offrir d'aide financière à tout transporteur qui ne rembourse pas les voyageurs.

L'OTC estime toujours que les offres de crédits de voyage peuvent représenter une approche « raisonnable » en cette période de crise qui pourrait finir par forcer les passagers à assumer les dépenses associées aux vols annulés, un risque « amplifié par les problèmes de liquidité qu'ont subies les compagnies aériennes » alors que le secteur des voyages est confronté à la fermeture des frontières et au plongeon de la demande.